

Rejoignez
notre Syndicat !



Fédérer, Représenter, Construire,
Accompagner, Défendre

Rejoignez le Syndicat National des Professionnels
de l'Audiovisuel, du Spectacle et de l'Évènement
et ses **400 adhérents**.

SYNPASE.FR



PRÉSENTATION

Le Synpase est le syndicat professionnel dont la vocation historique est la représentation et la défense des intérêts des prestataires du spectacle vivant et de l'évènement, mettant en œuvre les techniques liées :

- Au son ;
- À la lumière ;
- Aux décors et accessoires ;
- Aux costumes et maquillage ;
- Aux machineries et structures ;
- Aux projections d'images, de vidéo ;
- À la mise en service des instruments de musique ;
- À l'accrochage (rigging) ;
- À la pyrotechnie ;
- Aux drones ;
- Aux lasers et aux effets spéciaux ;
- À la régie (générale, spécialisée, éco-régie, etc) ;
- Au catering.

LES GRANDES DATES DE LA STRUCTURATION DE LA PROFESSION

- **Années 70** : Naissance d'un nouveau secteur professionnel : la prestation technique pour le spectacle vivant et l'évènement.
- **1988** : Création du SYNPASE.
- **1998** : Création du Label « Prestataire de Service du Spectacle Vivant® ».
- **2008** : Extension de la Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement > *La détention du Label devient obligatoire pour que les entreprises du champ puissent recourir au CDDU.*
- **2011** : Création du Label RSE « PRESTADD® ».
- **Depuis 2018** : Elargissement en cours du champ conventionnel, avec les CTS, les agences de mannequins et les agences événementielles pour débiter

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNPASE (2023/2026)

> LE BUREAU

Président : Eric BARTHÉLÉMY (B Live)

Vice-Président : Stanislas SURUN (Magnum)

Trésorière : Laurence FAUCHER (JG COM 95)

Secrétaire : Christian DESAIVRES (Geste Scénique)

> LES ADMINISTRATEURS

Eric ALVERGNAT (Lola intertational/Dushco-Dushow)

Jérôme BIGEARD (TSE)

Hugues DE LA ROCQUE (Seven)

Jean-Philippe EVRARD (After)

Bertrand FLUTET (Axene)

Pierre GIRARD (Atomix)

Christophe HAUTECOEUR (SLS)

Denis LABONNE (Europ Groupe)

Sophie LUC (GSA Productions)

Philippe MAGNIEZ (Prevenscene)

Aymeric SORRIAUX (Teckoff)

L'ÉQUIPE PERMANENTE

> **DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL**
Philippe ABERGEL

> **DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT**
Théo RUIZ

> **JURISTE**
Marie LÉCOLE

> **RESPONSABLE COMMUNICATION**
Timothée BASLÉ

> **RESPONSABLE DE LABELLISATION**
Pikria QAVLASHVILI

> **CHARGÉE DE LABELLISATION**
Danaé BEC

> **GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE**
Angéline FALZON

ACTIONS & PERSPECTIVES

LE SYNPASE

- Représente les intérêts des prestataires techniques dans les organismes socio-professionnels et paritaires, auprès des organisations professionnelles et pouvoirs publics ;
- Participe aux négociations sociales et à la structuration professionnelle de nos métiers ;
- Valorise ses adhérents à l'occasion de salons professionnels (Heavent, JTSE, BIS, Le Bruit du Marteau...J ;
- Informe sur la législation spécifique à nos professions (fiches pratique, notes, permanence téléphonique...) ;
- Communique en direction des parties prenantes (site internet, newsletter, communiqués, publications) ;
- Initie des travaux spécifiques et produit des textes à vocation réglementaire ;
- Informe et forme ses adhérents ;
- Alimente la réflexion sur les nouveaux enjeux ayant un impact sur nos métiers ;
- Construit des partenariats avec des prestataires connexes à notre secteur, notamment à travers le Synpase Club ;
- Administre le Label Prestadd ;
- Assure le secrétariat de la Commission Nationale du Label.

LES CHANTIERS SPÉCIFIQUES

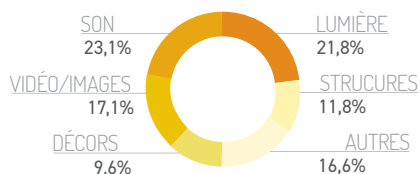
- Edition du Guide de l'acheteur public ;
- Lobbying auprès de Bercy et du Ministère de la Culture pour que nos métiers soient identifiés et soutenus ;
- Signature d'une Convention Nationale d'Objectifs avec la CNAM (financement des mesures de prévention)
- Réalisation d'un guide pratique sur la Prévention des risques professionnels dans la prestation technique ;
- Édition d'un répertoire sur les « formations obligatoires dans la prestation technique » ;
- Arrêté du 25 juillet 2022 et création du site internet dédié ;
- Formation de technicien compétent en inspection des Ensembles Démontables ;
- Participation à la négociation sur l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle ;
- Renégociation de la Convention Collective des entreprises au service de la création et de l'évènement ;

**Et plus que jamais, le Synpase est
aux côtés de ses adhérents !**

LES GRANDS CHIFFRES DE LA PROFESSION (DONNEES 2024)

- Environ 1000 entreprises
- Un CA de branche annuel d'environ 1,6 milliard d'€
- Un masse salariale globale d'environ 440 millions d'€
- 70% des entreprises situées en province
- 88% d'entreprises de moins de 10 salariés
- Environ 37 000 salariés dont près de 13 000 permanents
- Ratio « heures permanents / heures intermittents » = 1,7

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR PAR MÉTIERS



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR TYPE DE CONTRATS



EQUILIBRE CDI/CDDU PAR NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (EN MILLIONS)





REPRÉSENTATION DU SYNPASE

Depuis sa création, le Synpase n'a cessé d'étendre sa représentation dans les organismes et institutions de la branche du spectacle, afin de pouvoir porter haut la voix des prestataires.

CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE

www.culture.gouv.fr

Présidence de la Sous-commission Nationale à la Sécurité, en charge de toutes les problématiques de sécurité dans le spectacle

MINISTÈRE DU TRAVAIL

www.travail-emploi.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

www.economie.gouv.fr

AUDIENS

www.audiens.org

Protection sociale pour l'audiovisuel, la communication, la presse et le spectacle (prévoyance - santé - retraite - action sociale)

AFDAS

www.afdas.com

Formation et apprentissage pour les professionnels de la Culture, de la Communication, des Médias et des Loisirs

CAISSE DES CONGÉS SPECTACLES

www.conges-spectacles.com

Assure le service du congé payé auprès des artistes et techniciens du spectacle

THALIE SANTÉ

www.thalie-sante.org

Médecine du travail du spectacle

APDS

www.apds-apprentissage.fr

Organisme collecteur et répartiteur de la taxe d'apprentissage

FONDS DE PROFESSIONNALISATION ET DE SOLIDARITÉ

www.pole-emploi.fr

Fonds destiné à soutenir les artistes et techniciens arrivant en fin de droit ou étant en situation de vulnérabilité

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

www.culture.gouv.fr

FESAC

www.fesac.fr

Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION - SPECTACLE VIVANT

www.cpnfsv.org

Mission d'étude et de proposition sur les moyens propres à assurer le développement et la sécurité de l'emploi, et de promouvoir les qualifications et la formation professionnelle

AGI'SON

www.agi-son.org

Association de sensibilisation sur la prévention, la formation, l'éducation et l'information en matière de gestion sonore

COLLECTIF DE LA FILIERE EVENEMENTIELLE

Collectif des organisations professionnelles de la filière EVENT

ECO-ÉVÈNEMENT

www.eco-evenement.org

Mobilisation des professionnels de l'évènement pour le développement durable

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

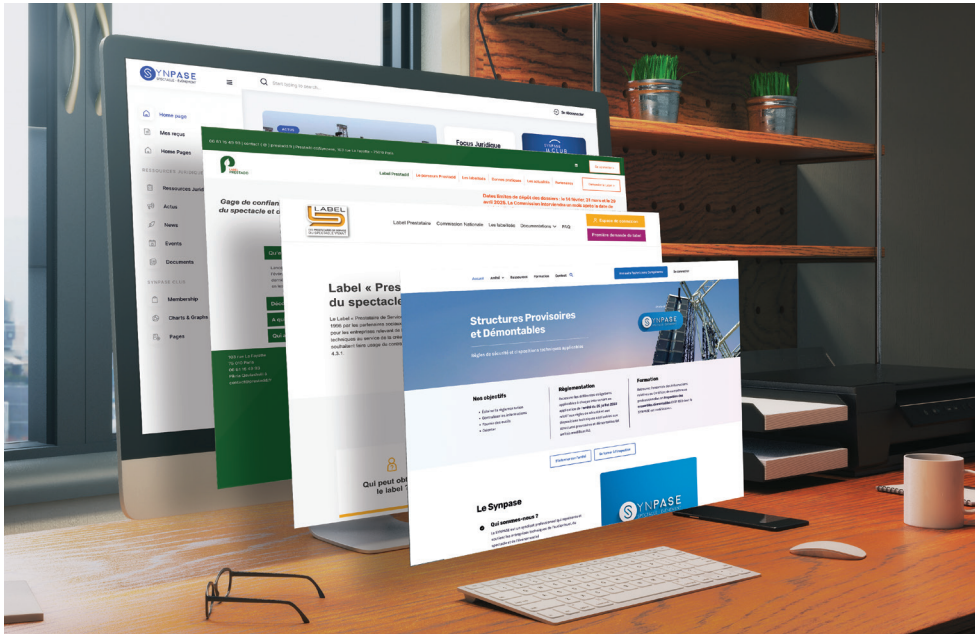
www.cfpts.com

COMMISSIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONS DU SPECTACLE (COREPS)

Instance de dialogue social dans le secteur du spectacle en région



Sites internet et réseaux



Sites dédiés
SYNPASE.FR / LABELSPECTACLE.ORG
PRESTADD.FR / SPD.SYNPASE.FR



Point d'actu **régulier**



Newsletter externe
bimensuelle

Le site internet du Synpase est un site d'information continue, tant juridiques, sociales, qu'institutionnelles, dédié à tous et comprenant des contenus réservés uniquement à ses adhérents.

Vous y retrouverez les rubriques suivantes :

- Synpase : sa présentation, sa composition, ses adhérents ;
- Actions : les chantiers en cours, les actions passées ;
- Actus : le fil d'actualités sectorielles (économiques, sociales, institutionnelles, etc.), l'agenda, les communiqués, la newsletter ;
- Docs & liens utiles : les brochures et publications, les contacts sectoriels ;
- Accords sectoriels : les accords conventionnels et interbranchés ;
- Synpase Club : son fonctionnement et la présentation de ses membres ;
- Espace adhérents : les fiches pratiques, l'actu réservée aux adhérents, la protection juridique.



SYNPASE CLUB



Créé lors de l'Assemblée Générale de 2016, le Synpase Club a pour vocation de renforcer les liens entre le SYNPASE et les entreprises partenaires évoluant autour du spectacle et de l'événement. Son objectif est de favoriser la collaboration, l'innovation et les synergies entre les différents acteurs de la filière.

Adhérer au Synpase Club, c'est rejoindre un réseau solide et qualifié de professionnels engagés : fabricants, fournisseurs, organismes de formation, assureurs, éditeurs de logiciels ou encore prestataires de services spécialisés.

Les membres du Club bénéficient ainsi :

- Un stand dédié lors de l'Assemblée Générale annuelle du SYNPASE, pour présenter vos activités et rencontrer les adhérents ;
- La possibilité de publier un article dans la newsletter du syndicat pour valoriser vos produits, services ou initiatives ;
- L'opportunité d'animer un webinaire auprès des adhérents afin de partager votre expertise et échanger sur vos solutions ;
- Une visibilité renforcée grâce à votre référencement sur le site du SYNPASE et des partenariats sur mesure avec les entreprises adhérentes ;
- Une invitation privilégiée aux événements majeurs du secteur (Assemblée Générale, JTSE, Heavent Meetings, etc.) ainsi qu'aux rencontres et journées thématiques organisées par le syndicat ;
- Un accès privilégié aux informations, études et travaux du SYNPASE, vous permettant d'anticiper les évolutions de la filière.
- En contrepartie, les membres du Synpase Club s'engagent à accompagner le développement de la filière en partageant leur expertise, en soutenant les actions collectives du syndicat et en contribuant à la professionnalisation et à la transition responsable des métiers du secteur.
- Ce partenariat gagnant-gagnant permet à chacun de progresser au sein d'un réseau structuré, animé par des valeurs communes : exigence, coopération et responsabilité.

Retrouvez plus d'informations et la liste complète des membres du Synpase Club sur :
www.synpase.fr/club-presentation

SERVICES POUR NOS ADHÉRENTS > Service inclus dans l'adhésion

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- Permanence juridique sur les problématiques quotidiennes des entreprises du secteur
- Veille permanente des actualités juridiques, sociales, techniques et économiques du secteur
- Mise à disposition sur l'espace membre de notre site internet de fiches pratiques et modèles (contrats, accords, documents RH)

PROTECTION JURIDIQUE

- Assistance juridique et conseils sur des problématiques sociales, commerciales et contractuelles
- Assurance juridique avec prise en charge des frais d'avocat en cas de procédure contentieuse

SYNPASE COACHING

- Accompagnement dans la gestion d'entreprise ou de carrière par un chef d'entreprise expérimenté

SYNPASE MEDIATION

- Actions de médiations entre entreprises adhérentes en cas de litige

OUTILS POUR NOS ADHÉRENTS

actuarem.

Plateforme permettant aux entreprises de **calculer le coût** (indemnités à verser et charges sociales) **de la sortie d'un salarié de leurs effectifs** (rupture conventionnelle, licenciement, départ en retraite...).

Nous avons négocié la gratuité du service pour les entreprises comptant moins de 10 salariés permanents.

 **buyco**
MUTUALISE VOS ACHATS

Centrale d'achats dédié, « synpase achats », géré par la société BUYCO, permettant de bénéficier d'un véritable « acheteur » externe travaillant activement sur vos achats divers en vous permettant d'abaisser significativement leurs coûts : des économies comprises entre **10 et 30%**, particulièrement utile en période de forte inflation.

 **ProxiCE**

Service « CE collectif » a été mis en place avec PROXI CE, permettant à vos salariés de bénéficier de réductions diverses (enseignes, parcs d'attraction, cinémas, voyages, etc.).

Rejoignez
notre Syndicat !



103, rue La Fayette - 75010 PARIS
01 42 01 80 00
contact@synpase.fr